

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

Aide relative aux travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations éligibles au fonds de prévention des risques naturels majeurs FPRNM dans le cadre du dispositif expérimental Mirapi

FORMULAIRE APPLICABLE AUX PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS OU LOCATAIRES D'UN BIEN À USAGE D'HABITATION

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION				
Date de dépôt de la demande	Numéro d'enregistrement			
1. COORDONNÉES DU DEMANDEUR				
1.a IDENTIFICATION DU BÉNÉFICIAIRE DE LA SUBVENTION				
NOM, Prénom :				
Adresse :				
Code postal : _ _ _ _ Co	mmune :			
Téléphone fixe : _ _ _ _ _ _ ; Mobile : _ _ _ _ _ _				
Adresse électronique :				
Date de naissance : Lie	u de naissance :			
Numéro de sécurité sociale :				
1.b LE CAS ÉCHÉANT, IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL OU DU MANDATAIRE				
NOM, Prénom :				
Agissant en tant que : représentant légal du b	pénéficiaire 🗆 mandataire du bénéficiaire.			
Adresse :				
Code postal : _ _ _ _ Co	mmune :			
Téléphone fixe : _ _ _ _ _ _ ; Mobile : _ _ _ _ _				
Adresse électronique :				
Date de naissance : Lie	u de naissance :			
Numéro de sécurité sociale : ou numéro SIRET :				

2. LOCALISATION ET DESCRIPTION DU PROJET		
Intitulé du projet :		
Adresse du projet :		
N° : Voie :		
Code postal : _ _ _ Commune :		
Références cadastrales :		
Section : Parcelle :		
Date prévisionnelle de début de réalisation du projet : /20 (mois, année)		
Date prévisionnelle de fin de réalisation du projet : / 20 (mois, année)		
Description sommaire du projet :		

3. DÉTAIL ET MONTANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS ET MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉE

Les devis relatifs aux travaux objets de la demande d'aide seront joints à la présente demande.

Libellé de l'investissement	Fournisseur ou prestataire	Montant du devis (TTC, en €)	Date du devis
		_ _	
		_ _	
		_ _ , _	
		_ _ , _	
		_ _ , _	
		_ _ , _	
		_ _ , _	
		_ _	
		_ _ , _	
TOTAL	TOTAL		
MONTANT DE L'AID	MONTANT DE L'AIDE DEMANDÉE		

4. ASSURANCE DES BIENS CONCERNÉS

Le dossier de demande d'aide doit inclure un document attestant de la souscription pour les biens faisant l'objet de la présente demande d'aide d'un contrat d'assurance dommages en cours de validité.

5. INFORMATIONS RELATIVES A L'INSTRUCTION DU DOSSIER

Modalités d'instruction de la demande :

L'autorité compétente dispose d'un délai de deux mois à compter de la date de réception de la demande pour informer le demandeur du caractère recevable de sa demande.

L'autorité compétente dispose d'un délai maximal de huit mois à compter de la date d'accusé de recevabilité (dossier recevable et complet) de la demande de subvention pour instruire la demande et attribuer la subvention.

- Si votre demande est acceptée, vous recevrez un arrêté attributif de subvention par courrier. À compter de la notification de la subvention, vous disposerez de deux ans pour commencer les opérations. Le commencement d'exécution se détermine à compter du premier acte juridique qui lie le bénéficiaire de l'aide au fournisseur ou à l'entreprise : bon de commande, devis signé, premier virement quel qu'en soit le montant, engagement écrit...
- Si votre demande est refusée, le refus d'attribution de subvention vous sera notifié par courrier ;
- Si aucun avis ne vous a été donné dans un délai de huit mois à compter de la date de l'accusé de recevabilité (dossier recevable et complet), votre demande est rejetée implicitement.

Modalités de demande de paiement de la subvention :

Conformément aux dispositions de l'article 12 du décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 :

- une avance pourra être versée lors du commencement d'exécution du projet. Cette avance ne pourra excéder 30 % du montant maximum de la subvention ;
- sous réserve de la disponibilité des crédits, des acomptes pourront être versés au fur et à mesure de l'avancement du projet sans pouvoir excéder 80 % du montant maximum de la subvention ;
- le solde sera versé sur justification de l'achèvement des travaux.

Le versement de la subvention (acompte et solde) sera effectué sur justification de la réalisation du projet et de la conformité de ses caractéristiques et sous réserve de produire les pièces suivantes :

- lettre de demande de paiement qui certifie que les opérations ont été réalisées dans les conditions subordonnant l'octroi de la subvention ;
- les factures détaillées de l'entreprise ayant réalisé les travaux.

Vous disposerez d'un délai de 12 mois à compter de la date prévisionnelle d'achèvement du projet mentionnée dans la décision attributive de subvention pour déclarer l'achèvement des opérations et demander le paiement de la subvention.

6. ENGAGEMENTS ET SIGNATURE DU DEMANDEUR				
Je, soussigné(e) (NOM, Prénom) :				
atteste sur l'honneur :				
 que les informations ou données portées dans la présente demande d'aide sont exactes e sincères; que ce projet n'a pas reçu de commencement d'exécution à la date de dépôt de la présente demande d'aide (le commencement d'exécution se détermine à compter de premier acte juridique qui lie le bénéficiaire de l'aide au fournisseur ou à l'entreprise : boude commande, devis signé, premier virement quel qu'en soit le montant, engagemen écrit); le cas échéant, avoir pouvoir pour représenter le bénéficiaire dans le cadre de la présente demande d'aide; m'engage à: 				
 fournir au service instructeur les documents nécessaires à l'instruction de mon dossier; utiliser la subvention qui m'est allouée pour la mise en œuvre des travaux mentionnés dan la partie 3 ci-dessus; conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présent déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant dix années à compter de versement de l'aide demandée dans le présent formulaire; accepter et faciliter les contrôles; 				
suis informé(e) que :				
 en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, je devrai rembourser en tou ou partie les sommes perçues, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévue dans les textes en vigueur. 				
Si les travaux sont exécutés par un exploitant ou un gestionnaire locataire des biens, le dossier de demande d'aide comprend en outre une déclaration sur l'honneur du locataire selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et n'a pas déclaré les entreprendre lui-même.				

Fait à _______, le |_|/|_|/|_|/|_|

Signature du demandeur

(signature du bénéficiaire de l'aide ou, le cas échéant, de son représentant légal ou de son mandataire)

7. MENTIONS LÉGALES

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous transmettez ce formulaire.

Pièces à joindre au formulaire de demande d'aide

- 1. Copie de votre pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire
- 2. Copie de votre carte vitale ou de votre attestation de droits à la sécurité sociale
- 3. Relevé d'identité bancaire
- 4. Le (les) devis relatif(s) aux travaux faisant l'objet de la demande d'aide ;
- 5. Un document attestant de la souscription pour les biens faisant l'objet de la demande d'aide d'un contrat d'assurance dommages en cours de validité ;
- 6. Rapport de diagnostic réalisé par le bureau d'études Osgapi détaillant les travaux de réduction de vulnérabilité ;
- 7. Si les travaux sont exécutés par un exploitant ou un gestionnaire locataire des biens, une déclaration sur l'honneur du locataire selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et n'a pas déclaré les entreprendre lui-même ;
- 8. Si les travaux sont exécutés par un mandataire, un document attestant de la répartition entre les différents bénéficiaires du financement public demandé ;
- 9. Si les travaux sont exécutés par un mandataire professionnel, copie du mandat de gestion et copie de la carte professionnelle du mandataire ;
- 10. Si les travaux sont exécutés par un mandataire non professionnel, procuration sous seing privé dûment signée ou procuration autorisant un mandataire à prendre tous les engagements, à déposer le dossier et à recevoir ou envoyer tout courrier pour le compte du propriétaire, de l'exploitant ou du gestionnaire.

Principaux textes relatifs au dispositif d'aide MIRAPI:

- Loi de finances pour 2021 n°2020-1721 du 29 décembre 2020 article 224;
- arrêtés des 27 septembre 2021, 21 décembre 2021 et 28 avril 2022 portant désignation des communes dans lesquelles s'applique le dispositif Mirapi;
- article L.561-1 à L.561-4 du code de l'environnement relatifs au fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM);
- décret n°2021-518 du 29 avril 2021 relatif au FPRNM;
- décret n°2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour les projets d'investissement;
- arrêté du 12 janvier 2005 relatif aux subventions accordées au titre du financement par le FPRNM;
- arrêté du 21 août 2018 pris en application de l'article 3 du décret n°2018 514 du 25 juin 2018.